



PRÉFET DE LA CHARENTE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL DELEGATIONS DE SIGNATURE**

**4 JUILLET 2016**

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture  
CS 92301  
16023 ANGOULÊME CEDEX  
Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16  
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h45 – Site internet : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

# **SERVICE DE L'ÉTAT**

## **Direction Départementale des Territoires**

Décision de délégation du délégué du 29 juin 2016 de l'Agence Nationale de l'Habitat

## **Direction Départementale des Finances Publiques**

Décision de subdélégation de signature du 27 juin 2016 des documents relatifs à la validation des services faits de CHORUS formulaire – Madame Alexandra CLAVREUL et Madame Marie-Éléonore BASTIEN

Décision de subdélégation de signature du 27 juin 2016 des documents relatifs à la validation des services faits de CHORUS formulaire – Madame Edith POURSAT

Décision de subdélégation de signature du 27 juin 2016 des documents relatifs à la validation des services faits de CHORUS formulaire – Monsieur Serge CREMOUX

Décision de subdélégation de signature du 27 juin 2016 des documents relatifs à la validation des services faits de CHORUS formulaire – Madame Chantal ANDRIEUX

Décision de subdélégation de signature du 27 juin 2016 des documents relatifs à la gestion des cartes d'achats – Madame Alexandra CLAVREUL

Liste des responsables de service du 30 juin 2016 disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'annexe II au code général des impôts.

## **Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Charente**

Arrêté du 29 juin 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Loïc STEPHANT, Chef du service de gestion opérationnelle de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Charente

Arrêté du 29 juin 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric KOCHER, Directeur Départemental de la Sécurité Publique adjoint de la Charente

Ces actes sont consultables, sur demande, à la Préfecture  
Service de Coordination des Politiques Publiques  
05 45 97 61 80 ou 05 45 97 61 79